



## MAÎTRISER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE DU CPOM/EPRD



Date (s) : à déterminer	Lieu : sur site	Durée : 3 jours (21 heures)	Tarif adhérents : sur devis
-------------------------	-----------------	-----------------------------	-----------------------------

### Objectifs pédagogiques

- ♦ Maîtriser la méthodologie, les étapes de préparation de la contractualisation et les outils à exploiter à chaque étape
- ♦ Mettre en œuvre l'EPRD et l'ERRD et en exploiter les composantes
- ♦ Gérer et piloter au quotidien en environnement CPOM-EPRD

### Programme

Jours 1 et 2 : Maîtriser les étapes de la contractualisation en utilisant les outils adaptés et préparer la dimension budgétaire et financière avec le cadre normalisé EPRD

#### Maîtriser le cadre réglementaire et les étapes d'élaboration du CPOM

- ♦ Le contexte et logique temporelle qui aboutit à la mise en œuvre du CPOM
- ♦ Étude détaillée de chaque étape et identification des méthodes et outils les mieux adaptés à chacune d'entre elles

#### Maîtriser le cadre réglementaire et la construction de l'EPRD, cadre financier du CPOM

- ♦ Comprendre les mécanismes financiers indispensables pour élaborer l'EPRD
- ♦ Organisation interne et méthodologie de construction budgétaire sur la base de 3 études de cas pratiques
- ♦ Procédure d'approbation, RIA et dialogue de gestion
- ♦ Clôture de l'exercice et ERRD

Jour 3 : Piloter et gérer efficacement en environnement CPOM

#### S'organiser en mode projet et piloter par objectifs, un des fondements du CPOM

**Organiser son système interne de délégations (Délégations de pouvoir et délégations de faire, procédures internes, dispositifs de contrôle, GEPC, etc.)**

- ♦ La chaîne de délégations et les outils associés
- ♦ La maîtrise des risques en ESSMS
- ♦ Mise en œuvre du contrôle de gestion

**La gestion et le pilotage du CPOM au quotidien (étude de démarches et d'outils à même de contribuer à une gestion efficace en environnement CPOM)**

- ♦ Politique achats, dispositifs de recouvrement, gestion CNR et subventions, gestion de trésorerie, etc.
- ♦ Pilotage et optimisation des investissements au quotidien
- ♦ Pilotage de la masse salariale, etc.

#### Préparation de la réunion de dialogue de gestion

- ♦ Présentation de la démarche et remise d'une trame type

**Public :** Directeur général et directeurs du siège, directeurs des établissements et services, responsables comptabilité et paye, comptables et techniciens paye

**Prérequis :** Avoir des bases en gestion

#### Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

#### Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Documentation écrite, guide d'aide à la décision et à la préparation budgétaire et ensemble d'outils pratiques d'aide à la contractualisation et de gestion au quotidien en environnement CPOM remis aux participants. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

#### Intervenant :

**JEAN-LOUIS LODOISK :** Formateur et collaborateur de l'URIOPSS IDF

#### Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas. Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.